

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### Identificateur de produit

Nom du produit VariDur 200 Powder

Codes produit 11-1030, 11-1034

Numéro de FDS 1344867\_A

### Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Laboratory Use Only

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Buehler

Adresse du fabricant 41 Waukegan Rd  
Lake Bluff, IL 60044  
www.buehler.com

Numéro de téléphone +1 847 295 6500

Adresse e-mail custserv@buehler.com

### Numéro d'appel d'urgence

Global Access Code: 334545

Americas: +1 760 476 3962

Middle East/Africa: +1 760 476 3959

Asia Pacific: +1 760 476 3960

Europe: +1 760 476 3961

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS


### Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200).

Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

## Instructions en cas d'urgence

<b>Mention d'avertissement</b>	<b>Danger</b>
<b>Mentions de danger</b> Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer le cancer Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	
	
<b>Aspect</b> Bleu	<b>État physique</b> Poudres
<b>Odeur</b> Inodore	

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

**Conseils de prudence - Intervention**

Aucun(e)

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Dangers sans autre classification (HNOC)**

Sans objet

**Autres informations**

Aucune information disponible

**Interaction avec d'autres produits chimiques**

Aucune information disponible.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No	Weight-%	Secret industriel
Polymethyl methacrylate	9011-14-7	50 - 70%	*
Amorphous Silica	60676-86-0	10 - 25%	*
Silica, cristobalite	14464-46-1	10 - 25%	*
Benzoyl peroxide	94-36-0	0 - 1%	*
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester	84-61-7	0 - 1%	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Premiers secours

#### Conseils généraux

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

#### Contact oculaire

Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais.

#### Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Symptômes et effets les plus importants

Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Notes au médecin

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

### Moyens d'extinction appropriés

PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Code incendie normalisé**                      Sensibilisant : Solide  
(Uniform Fire Code)

### Données d'explosion

**Sensibilité aux chocs mécaniques**    Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques**    Aucun(e).

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles**                      Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation adaptée. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

**Autres informations**                              Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

### Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement**    Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement**                      Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage**                        Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Manipulation** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Stockage** Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clé. Conserver hors de la portée des enfants.

**Produits incompatibles** Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

**Directives pour l'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Amorphous Silica 60676-86-0	-	(vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> respirable dust : (80)/(% SiO <sub>2</sub> ) mg/m <sup>3</sup> TWA TWA: 20 mppcf	
Silica, cristobalite 14464-46-1	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	(vacated) TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> respirable dust : (1/2)(30)/(%SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA total dust : (1/2)(250)/(%SiO <sub>2</sub> + 5) mppcf TWA respirable fraction : (1/2)(10)/(%SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction	IDLH: 25 mg/m <sup>3</sup> respirable dust TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> respirable dust
Benzoyl peroxide 94-36-0	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1500 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

ACGIH TLV: American Conference of Governmental Industrial Hygienists - Threshold Limit Value (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis - Valeur limite d'exposition) OSHA PEL: Occupational Safety and Health Administration - Permissible Exposure Limits (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis - Valeurs limites d'exposition admissibles) NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

**Autres directives pour l'exposition** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992)

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

<b>Protection respiratoire</b>	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué NIOSH/MSHA. Des respirateurs à adduction d'air en pression positive peuvent être nécessaires en cas de concentration atmosphérique élevée du contaminant. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni conformément aux réglementations locales en vigueur.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Poudres	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Aspect</b>	Bleu	<b>Odor Threshold</b>	Aucune information disponible
<b>Couleur</b>	Aucune information disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point de fusion / congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Point d'éclair</b>	251°C	Aucun(e) connu(e)
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Densité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune donnée disponible	

### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucune donnée disponible
<b>VOC Content (%)</b>	Aucune donnée disponible
<b>Granulométrie</b>	Aucune donnée disponible
<b>Distribution granulométrique</b>	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune donnée disponible.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Benzoyl peroxide 94-36-0	= 7710 mg/kg ( Rat ) = 6400 mg/kg ( Rat )	-	-
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester 84-61-7	= 30 mL/kg ( Rat )	-	-

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Sensibilisation</b>	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Effets mutagènes</b>	Aucune information disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou

plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Polymethyl methacrylate 9011-14-7		Group 3		
Amorphous Silica 60676-86-0		Group 3		
Silica, cristobalite 14464-46-1	A2	Group 1	Known	X
Benzoyl peroxide 94-36-0		Group 3		

ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

A2 - Cancérogène présumé chez l'humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Based on classification criteria from the 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), this product has been determined to cause systemic target organ toxicity from chronic or repeated exposure. (STOT RE).
<b>Toxicité chronique</b>	Contient un cancérogène connu ou supposé. Éviter toute exposition répétée. En cas d'exposition prolongée, peut provoquer des effets chroniques.
<b>Effets sur certains organes cibles</b>	Peau. Système respiratoire. Yeux. Tractus gastro-intestinal (GI). Poumons.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité Informations sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Sans objet

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

Aucune information disponible

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible.



### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

#### **Méthodes d'élimination**

Cette matière telle que livrée n'est pas un déchet dangereux aux États-Unis selon les réglementations fédérales (40 CFR 261). Cette matière peut devenir un déchet dangereux lorsqu'elle est mélangée ou mise en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont effectués sur cette substance, ou si cette substance est transformée ou altérée de quelque autre façon. Consulter 40 CFR 261 pour déterminer si la substance altérée est un déchet dangereux. Consulter les réglementations locales, nationales ou internationales appropriées pour prendre connaissance des exigences supplémentaires.

#### **Emballages contaminés**

Éliminer le contenu et les récipients conformément aux réglementations locales.

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

Nom chimique	California Hazardous Waste
Benzoyl peroxide 94-36-0	Toxic Ignitable Reactive

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>DOT, États-Unis</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>Nom d'expédition</b>	NON REGULATED
<b>Classe de danger</b>	N/A
<b>TMD</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>MEX</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>OACI</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>IATA</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>Nom d'expédition</b>	NON REGULATED
<b>IMDG/IMO</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>RID</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>ADR</b>	NON RÉGLEMENTÉ
<b>ADN</b>	NON RÉGLEMENTÉ

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL	Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire canadien DSL ou NDSL

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

#### Réglementations fédérales des

**États-Unis****SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Nom chimique	CAS No	Weight-%	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Benzoyl peroxide - 94-36-0	94-36-0	0 - 1%	1.0

**Catégories de danger selon SARA****311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	N°
Danger de dépressurisation soudaine	N°
Danger de réaction	N°

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester 84-61-7		X		

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

**Réglementations étatiques des États-Unis****Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Nom chimique	Proposition californienne 65
Silica, cristobalite - 14464-46-1	Carcinogen

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Amorphous Silica 60676-86-0	X	X			
Silica, cristobalite 14464-46-1	X	X	X		X
Benzoyl peroxide 94-36-0	X	X	X	X	
1,2-Benzenedicarboxylic acid, dicyclohexyl ester 84-61-7			X		

**Réglementations internationales****Mexique****Valeurs limites d'exposition professionnelle nationales**

Component	Carcinogen Status	Limites d'exposition
-----------	-------------------	----------------------

Amorphous Silica 60676-86-0 ( 10 - 25% )		Mexico: TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup> Mexico: TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Mexico: TWA 3 mg/m <sup>3</sup>
Silica, cristobalite 14464-46-1 ( 10 - 25% )		Mexico: TWA 0.05 mg/m <sup>3</sup>
Benzoyl peroxide 94-36-0 ( 0 - 1% )		Mexico: TWA 5 mg/m <sup>3</sup>

Mexique - Valeurs limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

#### CANADA

Classe de danger SIMDUT

Indéterminé(e)(s)

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers physiques et chimiques</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 2 *	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Danger physique</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

**Légende de l'astérisque** Danger chronique \* = Danger chronique pour la santé

<b>Préparée par</b>	Product Stewardship 23 British American Blvd. Latham, NY 12110 1-800-572-6501
<b>Date d'émission</b>	01-mars-2017
<b>Date de révision</b>	01-mars-2017
<b>Remarque sur la révision</b>	Aucune information disponible

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte



Le fournisseur identifié ci-après a généré la présente FDS à l'aide du modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ni approuvé la substance décrite dans la présente FDS, et toutes les informations de la présente FDS proviennent du fournisseur ou ont été reproduites de sources réglementaires publiques. UL ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations de la présente FDS et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de l'utilisation desdites informations ou de la substance décrite dans la présente FDS. La mise en page, l'aspect et le format de la présente FDS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**